L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 4 JUIN 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; Par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 4 JUIN.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par John Maskew, constable, au No 151 rue Julie, près Camp — Un lot d'installations de buvette, meubles, &c. Aussi, à midi, rue Annonciation, entre Harmonia et Pleasant — Les installations et le fonds d'une grocerie.

Par Nolligan & Nash, sur les lieux, au coin des rues Washington et Carondelet — Le bail et les installations de la grocerie de détail, les meubles de la maison, un cheval, deux cochons, &c.

Par E. Roger & Co, dans leurs salles d'encan—Vente sans réserve d'un fort lot de marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Hols, Biehm & Co, dans leur salle d'encan—Vente de marchandises sèches pour des bouts de ville pris au pair.

Par S. Guinault, à 11 heures, sur l'Avenue du Cara Carrollton, à l'écurie de Mme Morere — La vacherie de M. J. Estrade, composée de 60 vaches laitières, 5 beaux chevaux, charrette, harnais, &c., &c.

Par Montgomery & Bro, à leur salle d'encan—Un assortiment général de meubles. Aussi, aux écuries de P. Liner, rue Gravier — Beaux chevaux de selle et de trait, mulets, vaches laitières, harnais, wagons, &c.

Aussi, aux écuries de Levy, au Stock Landing—Vaches laitières.

Par Bernard Turpin, au No 95 rue Vieille-Levée—Vin rouge en barriques et en caisses, vin blanc, madère, sherry, porto, muscat, sardines, vin du Rhin, de Moselle, &c.

Aussi—Quinine.

Par D. E. Morphy, au No 47 rue des Magasins—2 caisses et 644 rouleaux papier à tapisser.

Aussi, sur la Levée, au pied de la rue Notre-Dame—Foin.

Par J. P. Boisseau, aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier—Toutes, groceries.

Par O. Valeton, au No 43 de la rue Tchoupitoulas—Quincaillerie, farine.

Par H. Spiro & Co, au No 36 de la rue des Magasins—Marchandises assorties.

Par O. de Feriet, au No 90 du passage de la Bourse, au premier—Meubles de choix, porcelaine et verrerie.

Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins—sans réserve.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches: véritables capsules françaises.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui se font aujourd'hui, à 11 heures A. M., au magasin No 95, rue Vieille-Levée, par le ministère de Bernard Turpin, Eug. Tourné, encanteur:

1o—Vins du Rhin, de Moselle et de Porto, vente positive et sans réserve;
2o—163 onces quinine;
3o—Vins rouges en barriques et en caisses, vin blanc, vermouth, sardines, &c., &c.

Pour les détails, voir les annonces dans nos colonnes.

Grande vente de Marchandises sèches.—MM. Vincent & Co vendront aujourd'hui mardi, 4 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, de la rue de Chartres, No 16, une immense variété de marchandises sèches, très convenables pour le commerce de la ville. Ils vendront aussi à 1 heure précise 261 milliers de capsules d'une qualité supérieure.—Voyez l'annonce.

Vente de Chaussures. — Il sera vendu aujourd'hui mardi à 10 heures du matin, par le ministère de MM. Hoffman & Marks, rue de Chartres, No 38, plusieurs grands lots de bottes, souliers, brodequins, tout récemment confectionnés, et comprenant un riche assortiment de chaussures pour hommes femmes et enfants. Tous ces articles ont été reçus par les derniers arrivages et seront vendus sans aucune réserve.

Vente par Nolligan & Nash.—Nous appelons particulièrement l'attention des marchands de comestibles et autres, sur une vente importante qui aura lieu aujourd'hui, de comestibles et ameublements contenus dans la résidence encoignure des rues Washington et Carondelet, ainsi que le bail et les installations. La vente aura lieu à onze heures du matin. Voir l'annonce sur les détails.

Une autre visée du parti ultra-radical.

L'organe du parti ultra radical en cette ville paraît avoir sinon abandonné du moins fort ralenti la guerre qu'il avait déclarée au général Sheridan. Cet organe subventionné du Congrès, ne se livre plus qu'à des escarmouches très innocentes si on les compare aux charges terribles qu'il avait inauguré sa campagne, et aujourd'hui il est à peu près rentré dans les bornes du respect humain. A quoi faut il attribuer ce changement? A-t-il reconnu ses erreurs à l'égard du général Sheridan qui n'a pas sévi contre lui au grand étonnement de ceux qui avaient lu le *Republican*. Le général n'a pu ignorer les diatribes dont nous avons parlé. Le *Republican* est certainement reçu au quartier général; c'est bien la moindre grâce que puisse faire l'autorité militaire à un journal fondé par le Congrès que d'y souscrire, surtout quand ce journal représente les idées les plus avancées et les plus crues de ce corps éminent. On doit supposer que le général Sheridan a connu les attaques dirigées contre lui et qu'il les a dédaignées, ou bien qu'il a donné aux éditeurs téméraires du *Republican* un avertissement particulier ayant son poids. Il est possible aussi que ces mêmes éditeurs soient revenus de leur méprise et qu'ils aient fini par comprendre que de tous les commandants militaires des districts de reconstruction, c'est encore le général Sheridan qui est le plus radical. Nous n'en avons jamais douté quant à nous, et la preuve en est aujourd'hui parfaitement établie.

Il se publiait naguères à la Mobile un journal d'un radicalisme outré. L'officier commandant de place vient de le supprimer et si ce journal veut reparaître, il faudra qu'il envoie d'avance toutes ses épreuves au Quartier-Général où permis de publication sera donné ou refusé, suivant la valeur, la convenance ou la portée des articles. Et cette censure de la presse radicale a été instituée sous le fameux général Pope, l'homme d'Etat modèle du *Republican*. Le général Sheridan a été, certes, ou plus dédaigneux ou plus tolérant, et comme il s'agissait de lui personnellement dans les dénigrements du *Republican*, il faut en estimer davantage la hauteur du silence que le général a gardé à l'égard de cette feuille. Il est prouvé, en tout cas, maintenant, que le général Sheridan est plus radical que le général Pope, puisqu'il permet les outrecuidances radicales que son collègue interdit; et dès lors la guerre faite contre le premier à raison de son modérantisme ou de sa tiédeur, n'est plus fondée. Cette guerre cesse donc sans avoir porté aucun des fruits qu'en attendaient ceux qui l'avaient déclarée.

Mais nous pouvons errer dans nos conjectures sur les raisons qui ont engagé l'organe du Congrès à se désister de sa polémique contre le commandant de ce District; il a pu en avoir d'autres d'une importance supérieure. Nous avons remarqué, par exemple, que dans cette fameuse procession aux flambeaux dont le *Republican* s'est fait l'historiographe, plusieurs transparents brillaient d'inscriptions en l'honneur du général Sheridan, le glorieux vainqueur des Cinq Fourches et le héros de la Shenandoah.

Cela n'indique-t-il pas que si le général Sheridan a des détracteurs il a aussi des admirateurs: car enfin ces transparents ont tous été faits ici, sur commande, et ceux qui les ont commandés savaient sans doute ce qu'ils faisaient. Il y aurait donc eu dissentiment entre le gros du parti et son organe, et l'organe, comme le plus faible, aurait cédé. D'ailleurs, il n'avait rien à gagner à poursuivre plus loin son œuvre, et ce n'est pas sur ses dénonciations que le général Sheridan eut jamais été révoqué; au contraire, il eut été maintenu à cause de cela même. On n'aime pas plus qu'il ne faut les radicaux à Washington et si on se fut décidé au rappel du général Sheridan, c'est pour mettre à sa place un commandant dont les façons seraient encore été moins agréables au parti ultra. Ce parti en a été convaincu le jour où le télégraphe a annoncé que le général Thomas n'avait été appelé à Washington que pour conférer avec le Président sur les scandales politiques du gouverneur Brownlow, du Tennessee.

Mais s'il faut abandonner la partie contre le général Sheridan qui, à défaut de génie, a pour lui la force des circonstances, on reprend cette partie en la portant sur un autre terrain. Aux yeux des ultra, l'enregistrement est loin d'être satisfaisant. Il favorise un peu trop les rebelles et sous cette désignation tous les blancs sont compris: exceptés ou défoyant. [illegible] tous les blancs du Sud sont coupables [illegible] blancs. C'est ici la répétition [illegible] de Louis XVI. Louis XVI, en effet, n'était pas coupable d'avoir appelé l'étranger dans le sein de sa patrie, mais il était coupable d'être roi et il paya de sa tête la royauté. De même aujourd'hui les blancs du Sud ne sont pas coupables d'avoir voulu se séparer des Etats-Unis, mais ils sont coupables de n'être pas noirs. Grand crime assurément, et qui ne se pardonne pas au temps où nous sommes. Seulement on leur fait grâce de la tête et pour le moment ils ne sont menacés que de confiscation. En révolution les menaces sont à craindre parce qu'elles s'accomplissent presque toujours, et nous remarquons que ceux qui les font appartiennent plutôt au Sud qu'au Nord, ce qui tendrait à vérifier ces mots déjà prononcés en plusieurs occasions: "Le Sud n'a pas de plus grand ennemi que lui-même."

Nous disons plus haut que l'enregistrement tel qu'il s'opère actuellement donne peu de satisfaction aux ultra-radicaux qui avaient fait des calculs auxquels ne répondent pas absolument les résultats acquis. Ce qu'ils auraient voulu, c'était un régistre noir sans mélange, ou l'exclusion totale de ces blancs infernaux dont l'ombre seule suffit pour les glacer d'épouvante. La supériorité numérique que les noirs ont eue en ville jusqu'à présent va leur échapper dans quelques jours, cela est évident, et la supériorité numérique qu'ils ont dans les campagnes leur échappera tout aussi surement pour peu que les blancs veuillent prendre la peine d'aller se faire inscrire. Et d'ailleurs pour qui voteront ces noirs des campagnes, auxquels le ministre Campbell, de Chicago, un des leurs, c'est-à-dire un de leur race, a dit et répété, en leur parlant à eux-même ici, sur la place Lafayette, qu'ils ne devaient leur liberté qu'à Dieu, donnant à entendre par là, ce qui est vrai, que le Sud a été tout aussi bien que le Nord, l'instrument de leur liberté. C'est ce qui leur a été dit aussi dans la Caroline du Sud et dans l'Alabama; par conséquent les noirs ne doivent pas plus de reconnaissance aux vainqueurs qu'aux vaincus, à une section du pays qu'à l'autre section, aux radicaux qu'aux conservateurs.

Il faut donc refaire la loi sur l'enregistrement, surtout depuis que cette loi a été commentée et interprétée par l'avocat-général. Cette interprétation a changé les actes de reconstruction, disent les radicaux, et puisque M. Stanberry s'est permis de faire une loi à sa façon, c'est au Congrès maintenant à refaire la sienne et de manière à ce qu'elle n'offre plus de moyen d'évasion. Un tout petit article suffirait. Il pourrait être ainsi conçu: "Seront exclus du régistre des votants tous ceux qui ont aidé la Confédération directement ou indirectement." Ou, ce qui serait mieux encore: "Seront exclus du régistre des votants tous ceux qui, le pouvant, n'ont ni directement ni indirectement aidé les Etats-Unis dans leur guerre contre le Sud, et les officiers préposés à l'inscription jugeront sans appel du mérite des postulants."

Mais comme les articles de loi ne se font pas tout seuls, il faut que le Congrès se rassemble et c'est ce que demandent déjà les organes du parti ultra. Dans cette voie ils s'engagent avec une vivacité d'autant plus grande, que les hésitations mêmes de l'avocat général sur plusieurs points des actes de reconstruction leur en fournissent une raison plausible. Mais la véritable raison est ce point de droit, résolu par l'avocat-général dans le sens du droit public de tous les pays, que la trahison ou la rébellion ne se présument pas, et qu'elles ne sont admissibles que si elles sont établies par des procédures judiciaires. Il faut savoir encore si, dans les cas douteux, les officiers préposés à l'enregistrement doivent inscrire ou refuser l'inscription. L'avocat-général a exprimé à cet égard une opinion libérale, mais les ultra-radicaux ne l'acceptent pas. Ils n'admettent pas non plus que les élections se fassent sous les administrations provisoires que le Congrès a tolérées. Ils exigent une administration à eux, des conseils municipaux à eux, des maires à eux, des employés de ville et d'Etat à eux, et surtout des forces de police à eux, et pour avoir tout cela, ils dénoncent tous les officiers municipaux ou autres qui ont eu des précédents plus ou moins suspects.

Il est donc nécessaire que le Congrès se réunisse en juillet, suivant la faculté qu'il s'est réservée dans sa résolution d'ajournement, et qu'il reprenne en son œuvre les actes de reconstruction. Mais après la mise en liberté de Jefferson Davis, après l'abandon, par le comité judiciaire réuni, du projet de mise en accusation contre le président Johnson, après la manifestation éclatante d'Horace Greeley en faveur de tous ceux qui désirent entrer franchement dans l'Union, après enfin l'engagement moral du Congrès d'observer ses lois de reconstruction si elles sont observées par ceux à propos de qui elles ont été faites, il n'est pas probable que le Congrès cède de nouveau à des obsessions trop ardentes et dont le Nord du reste paraît fatigué.

L'ENREGISTREMENT.

Voici le tableau officiel des inscriptions reçues dans les divers bureaux d'enregistrement de la paroisse d'Orléans jusqu'au 1er juin inclusivement:

	BLANCS.	NOIRS.	TOTAL.	GRD. TOTAL.
1er District.	4506	4651	9157	
2e "	2333	3694	6027	
3e "	2078	3276	5354	
4e "	2085	1262	3347	
Alger			1517	—25402

TABLEAU PRÉCÉDENT DU 30 MAI:

	BLANCS.	NOIRS.	TOTAL.	GRD. TOTAL.
1er District.	4172	4580	8752	
2e "	2235	3676	5911	
3e "	2004	3268	5272	
4e "	2031	1258	3289	—24,705

Ce dernier tableau donnait aux noirs une majorité de 3,247, Alger compris. Maintenant leur majorité est réduite à 2,780. En deux jours la liste blanche a gagné 447 inscriptions. Sur ce pied il y aurait égalité numérique entre les deux listes vers le 15 de ce mois. Mais nous espérons bien que les postulants électeurs seront plus nombreux à mesure qu'on approchera du terme fixé par le commandant du cinquième district de reconstruction. On sait qu'il a fixé la clôture des opérations des bureaux au 20 du courant.

Beaucoup de gens s'imaginent que ce n'est pas là un terme définitif. Probablement non. Mais rien n'est certain à cet égard. Il est possible que les bureaux soient suspendus pour un temps et rouverts seulement quelques jours avant la fin. Alors il faudrait encore braver la foule dans les bureaux et aussi la chaleur, sans certitude de pouvoir se faire inscrire. N'est-il pas plus simple de remplir maintenant cette formalité quelque désagréable qu'elle puisse être? Il n'y a plus de presse dans les bureaux et les enregistrements s'y font avec promptitude. Il faut en profiter. C'est ainsi que les citoyens blancs raisonnent et agissent dans le Premier District, qui mérite toute espèce d'éloges. Dans le Premier District, en effet, la liste des enregistrés blancs marche presque de pair aujourd'hui avec la liste des citoyens noirs, et au prochain tableau, sans nul doute elle l'emportera. Le Second et le Troisième District ne pourraient-ils pas au moins atteindre le pair? Que les citoyens blancs de ces deux Districts se hatent donc d'imiter ceux du premier. Dans les événements de ce temps ci, cet enregistrement est tout ce qu'il y a de plus important.

Le Phénol Bobœuf.— Le goudron a des propriétés désinfectantes et médicamenteuses qui sont connues depuis assez longtemps. Mais ce n'est que depuis quelques années qu'on a songé à en extraire le principe actif, pour former des compositions qui, sans avoir les désagréments de la matière première, en aient les propriétés. Le Phénol Bobœuf est de toutes ces compositions celle qui a eu le plus de succès en France. Elle a obtenu le prix Montyon, le 25 mars 1851, comme étant une découverte utile à l'humanité. C'est donc un produit sérieux et qu'on peut employer avec confiance pour les usages indiqués. Cette composition est recommandée comme désinfectante, anti-putride, cautérisante, anti épidémique et insecticide. Le dépôt de cette utile préparation se trouve à la Nouvelle Orléans chez M. C. Duhamel, au coin des rues Bienville et Chartres.

Chaland et Bois à vendre. — On verra dans une annonce de ce jour que MM. Cobb, Dolhonde & Co., rue Natchez, No 37, ont à vendre tout un chargement de chaland, consistant en merrins de choix et en planches de parquet—le tout provenant de bois coupés en bonne saison. Ils vendront aussi le chaland quand il sera déchargé.

GUERLAIN,
PARFUMEUR,
Paris, 15 rue de la Paix. Paris.

— M. Jules Claretie fait coup double dans sa chronique de l'*Illustration* sur un ridicule, hélas! obligatoire, celui du duel:

Comme chacun sait, on ne se bat pas, au Japon, on s'ouvre le ventre. Tout homme défié par un adversaire doit sur le champ tirer son sabre et se taillader les entrailles.

Un voyageur au Japon s'approche, un jour, d'un groupe de paysans et leur dit:

— Je n'ai jamais vu quelqu'un s'ouvrir le ventre ici. Ne pourriez-vous pas vous battre en duel un peu!

— Ah! répondit l'un d'eux avec tristesse, s'ouvrir le ventre, je voudrais bien pouvoir le faire. Mais nous ne pouvons pas, nous. (Et il soupirait). Nous ne sommes pas assez nobles pour cela!

Riez tant que vous voudrez; que vous répondraient cependant des gens du peuple, de notre peuple, des faubouriens, à qui vous tendriez des épées de combat après une dispute. Ils vous diraient, montrant leurs poings:

— Voilà nos armes. Mais des épées! à nous! Nous ne sommes pas assez beaux messieurs pour nous en servir. Hélas! nous voudrions bien pouvoir les manier!

Pièces officielles.

Révocation du Gouverneur Wells.

Correspondance militaire à ce sujet.

Révocation du commissaire des rues.

Il était plus de minuit quand nous avons reçu les pièces importantes qui suivent et que nous avons traduites à la hâte:

Ordre spécial No 58—*Extrait*—5. Son Excellence le Gouverneur de la Louisiane, J. Madison Wells, s'étant rendu lui-même un obstacle à la fidèle exécution de l'Acte du Congrès du 2 mars 1867, mettant directement et indirectement des entraves à la fidèle exécution des lois, de la part du commandant-général, est par le présent destitué de ses fonctions de Gouverneur de la Louisiane, et M. Thomas J. Durant nommé à sa place.

M. Durant sera obéi et respecté en conséquence.

Par ordre du Major-Général
P. H. Sheridan,
Geo. L. Hartsuff,
Assistant-Adjudant général.

Ordre spécial No. 59 — *Extrait*—4.—La dépêche télégraphique suivante ayant été reçue à ce quartier général, les devoirs du Bureau des commissaires de Levées nommé dans le Par. 3 du s. o. No. 34, séries courantes, est par le présent suspendu jusqu'à ce que de nouvelles instructions soient reçues, conformément à l'ordre émané du secrétaire de la guerre.

Bureau du Télégraphe militaire des E. U.

"Le télégramme suivant a été reçu à la Nouvelle Orléans, le 3 juin 1867, à 2 heures 30 m. expédié de Washington à midi, et en date du 3 juin 1867:

"Au Major-Général P. H. Sheridan, Nlle Orléans:—Demande ayant été faite au Président des Etats Unis, par le Gouverneur de la Louisiane et autres, pour la révocation de votre Ordre qui destitue les Commissaires de Levées, et qu'il soit permis aux autorités de l'Etat de mettre à exécution les lois de l'Etat, le Président ordonne que toute action reste suspendue jusqu'à ce que de nouvelles instructions soient envoyées. Vous aurez à faire un rapport des faits relativement à votre Ordre, avec les motifs qui y ont donné lieu."

Edwin M. Stanton,
Secrétaire de la Guerre."

Par ordre du Major-Général P. H. Sheridan,
Geo. L. Hartsuff,
Assistant Adjudant Général.

Ordre spécial No 29 — *Extrait*—6.—Plusieurs plaintes ayant été portées par toutes les classes de la société, en cette ville, sur le danger où l'on se trouve exposé de la fièvre jaune et du choléra, par suite de l'état malsain des rues, le major général commandant, accompagné du médecin en chef du district militaire, a fait une inspection générale des rues, le 29 du mois dernier, et il a été observé que,

Les principales rues de la ville étaient dans une bonne condition de propreté, mais que les rues dans les derrières, partie de la ville où la population est plus compacte, exhalaient une atmosphère empoisonnée, et dénotent la négligence du Commissaire des Rues à remplir ses devoirs; et attendu que des efforts ayant été faits par des communications transmises de ce quartier-général aux autorités de la ville, et qu'elles sont restées sans résultat, le Commissaire des Rues actuel, A. Bellanger, est par le présent destitué, et M. William Baker nommé à sa place.

Son Honneur le Maire est par le présent requis d'obliger les habitants à tenir leurs cours et lieux d'aisance dans un état de propreté, en mettant en force l'ordonnance de la ville à cet égard.

Par ordre du Major Général
P. H. Sheridan,
Geo. L. Hartsuff,
Assistant Adjudant Général.

Lettre du général Sheridan au Secrétaire de la guerre.

E. M. Stanton.
Quartier-Général,
Washington D. C. Nlle Orléans 3 juin 1867.

Monsieur—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre télégramme de cette date, relatif aux commissaires de Levées de cet Etat.

Voici les raisons pour lesquelles j'ai aboli les deux premiers bureaux, bien que j'eusse eu l'intention de rendre mon ordre aussi explicatif que possible.

Avant l'ajournement de la Législature, l'hiver dernier, un acte fut passé, maintenant en place l'ancien bureau, de manière que les quatre millions de piastres, en bons, alloués par la Législature pussent être dépensés par un bureau ayant des autorités [illegible]. Après l'ajournement, le gouverneur de l'Etat nomma lui-même un bureau de sa façon, en violation de cet acte, et m'avoua en personne que son objet était de ne pas dépenser l'argent dans l'intérêt de son propre parti, en assurant les votes des employés à l'époque des élections. Le bureau maintenu par la Législature refusa de céder la place au bureau nommé par le gouverneur et chacun des deux en appela à moi pour être soutenu, ce que je ne voulus pas faire.

La question serait alors allée devant les cours, et, suivant ce qu'il me dit, quand il s'adressa à moi pour avoir mon appui, la décision ne serait pas venue avant un an.

En ce moment, l'Etat était inondé, les bureaux de levée étaient liés par des chicanes politiques et rien ne se faisait pour secourir les pauvres gens nourris par la charité du gouvernement et par les sociétés charitables du Nord.

Pour obvier à ces troubles et pour assurer aux Districts inondés de l'Etat les secours immédiats qu'un emploi honnête des quatre millions pouvait donner, je lançai l'ordre qui mit fin aux deux Bureaux.

Je dis maintenant, sans équivoque, que le Gouverneur Wells est un fourbe politique et un malhonnête homme. Je l'ai vu moi-même, quand pour la première fois je vins ici assumer ce commandement, renvoyer tous les unionistes des places et y nommer des soldats rebelles dont quelques-uns n'étaient pas encore dépouillés de l'uniforme gris.

Je l'ai vu encore pendant l'émeute de juillet 1866, fuir et s'éloigner et je crois qu'il aurait dû le trouver pour lui donner une garde, au lieu de se présenter comme un citoyen représentant de l'Etat et de se réunir à ceux qui s'efforçaient de préserver la paix. Je l'ai surveillé depuis et sa conduite a été aussi tortueuse que les traces faites sur la poussière par le mouvement d'un serpent.

Je répète encore que c'est un malhonnête homme et que l'improbité est plus qu'il ne faut attendre de moi.

Signé P. H. Sheridan,
Major général de l'armée des Etats-Unis.

LA CONFERENCE.

On lit dans le bulletin politique hebdomadaire du *Moniteur du soir*:

Le résultat de la conférence de Londres et la communication que M. le marquis de Moustier a faite au Sénat et au Corps Législatif, par ordre de S. M. l'empereur, ont été bien accueillis en France et à l'étranger. En cinq jours et en trois séances, les plénipotentiaires réunis au Foreign Office ont trouvé le moyen de résoudre à l'amiable une des questions les plus graves et les plus importantes qui pouvaient s'imposer à la sollicitude de la diplomatie.

Ainsi que M. le ministre des affaires étrangères l'a si bien fait remarquer, il y avait longtemps que l'Europe n'avait assisté au spectacle d'une conférence qui, au lieu de suivre la guerre et de se borner à en sanctionner les résultats, a réussi à la prévenir et à conserver au continent les bienfaits de la paix.

La France doit également se féliciter de voir les mêmes puissances, qui, en 1815, se laissaient guider à son égard par des idées d'hostilité, renverser aujourd'hui le monument des défiances d'un autre âge. Luxembourg va cesser d'être une ville fortifiée. Le traité déclare que les troupes prussiennes actuellement en garnison dans la forteresse recevront l'ordre de procéder à l'évacuation de la place immédiatement après l'échange des ratifications, qui doit avoir lieu dans l'espace de quatre semaines au maximum. Le roi grand-duc, dont l'indépendance se trouvait limitée sous le régime de l'ancienne Confédération germanique, dissoute l'année dernière, rentre désormais dans l'exercice et dans les droits de la pleine souveraineté. Il convertira la place de Luxembourg en ville ouverte, par des travaux qui commenceront aussitôt après la retraite de la garnison prussienne.

Les puissances signataires du traité, à l'exception de la Belgique, qui est elle-même un pays neutre, proclament, sous leur garantie collective, le principe de la neutralité du grand-duché. Le point essentiel du débat était que la Prusse, dans les conditions nouvelles que lui ont faites les derniers changements européens, ne conservât pas au delà de ses limites un établissement militaire qui constituait vis-à-vis de nous une position offensive. Ce point capital, la France l'a obtenu sans mettre en avant d'autres moyens que les idées de modération et de justice.

Tous les gouvernements appelés aux délibérations ont donné dans cette circonstance un précieux témoignage de leurs sentiments équitables et de leur impartialité. La France a la conscience d'avoir facilité leur tâche par la politique désintéressée dont elle a fait la règle de ses résolutions. L'empereur vient de décider que tous les sous officiers et soldats de la classe de 1860 appartenant à l'armée active et les engagés volontaires libérables d'ici au 31 décembre seraient immédiatement renvoyés dans leurs foyers, et tout permet aujourd'hui d'espérer que rien ne troublera dans son développement l'Exposition universelle, dont le succès grandit chaque jour, et qui attire à Paris une affluence extraordinaire de princes et de têtes couronnées.

Déjà sont venus le roi et la reine des Belges, le roi de Grèce, la reine de Portugal, Mme la grande-duchesse Marie de Russie, le duc de Leuchtenberg, le prince d'Orange, le comte de Flandre, le prince Oscar de Suède, le frère du taïcoun du Japon. L'héritier du trône d'Angleterre, le prince de Galles, vient d'arriver, ainsi que son frère, le prince Alfred, et l'on attend sous peu de jours la visite de plusieurs hôtes augustes.

Les rapports personnels établis entre les souverains sont un gage d'apaisement, et ne peuvent qu'exercer une influence utile aux intérêts de la civilisation générale, dont le progrès a toujours été la préoccupation dominante de l'empereur et de son gouvernement.

Récompenses aux exposants.— On sait qu'il y a 42,000 exposants, voici la liste des récompenses qui seront distribuées:

Le conseil supérieur du jury international, dans sa séance du 16 mai, a décidé que le nombre des récompenses primitivement fixé en dehors des grands prix, à cent médailles d'or, mille médailles d'argent, trois mille médailles de bronze et cinq mille mentions honorables, serait élevé à

Neuf cent médailles d'or,
Trois mille médailles d'argent,
Quatre mille médailles de bronze,
Et cinq mille mentions honorables.

Il n'y aura pas de rappel des récompenses antérieures.

— On lit dans le *Fremdenblatt*, de Vienne:

"Un chemisier, décédé dernièrement à Vienne, a légué par testament toute sa fortune, s'élevant à 1,400 florins, à l'empereur Napoléon, et il a ajouté la clause que son héritier universel, l'empereur des Français, pourrait disposer à son gré de la succession, dans le cas où il ne l'accepterait pas pour lui."

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles de Maximilien.

Voyage du Président à Raleigh.

Discours et Adresses.

Galveston, 3—Une lettre de Queretaro, (date non donnée) dit que Maximilien et ses principaux officiers ont remis leurs épées à Escobedo lui-même. L'armée entière de Maximilien avec son artillerie, ses munitions et ses wagons a été rendue aux républicains.

Les officiers dont les noms suivent ont été faits prisonniers avec Maximilien. Miramon capturé dans les rues de la ville, peu de moments après la capitulation, Mejia, Castillo, Casanova, Goyon, Moreno, Alvero et Maximo Campos. Mendez seul manque.

Des lettres particulières disent que Maximo Campos a été fusillé le 16.

Maximilien avait eu une forte attaque de dyssenterie dans la soirée du 15. Le médecin d'Escobedo lui avait été envoyé.

Des correspondances particulières de San Luis disent qu'il est remis et qu'il était attendu dans cette ville. Il n'est pas impossible qu'il y soit bientôt et qu'il traverse les Etats-Unis pour retourner en Autriche.

Le bruit court que le général Lopez avait vendu le fort La Cruz aux libéraux pour $3,000, ce que les libéraux nient.

Les rapports officiels d'Escobedo annoncent la mort du colonel Luis Carilla de Tabuco et du colonel Miguel Palcopplacios.

Raleigh, 3—Le Président a été reçu par le trésorier d'Etat, le secrétaire d'Etat, le contrôleur, le marshall des Etats-Unis et aussi par un comité du Conseil de ville. M. Battle, le trésorier, s'adressant au Président a dit:

Monsieur le Président, au nom du peuple de la Caroline du Nord, c'est mon devoir de vous dire que vous êtes le bien venu dans cet Etat. Né et élevé sur notre sol, vous le quittâtes, il y a 40 ans, pour aller vous mêler aux luttes de l'Ouest et y disputer les récompenses que cette grande section du pays pouvait donner. Après avoir été élevé aux plus grands honneurs par le Tennessee, fils de la Caroline du Nord, vous avez atteint, avec l'aide du peuple des Etats-Unis, la plus haute position à laquelle l'ambition humaine puisse prétendre. Nous croyons que vous avez exercé avec une rare intrépidité les pouvoirs de votre grande charge avec le désir sincère de cicatriser les blessures et hâter la prospérité de notre pays commun. Aujourd'hui que vous venez visiter les scènes de vos premières années, nous vous offrons nos cordiales félicitations, comme notre Président, notre compatriote et notre ami.

Le Président a répondu:

Les paroles me manquent pour exprimer mes sentiments et mes émotions en cette occasion. Je ne me reporterai pas maintenant aux scènes de ma jeunesse, car il n'était pas dans mes intentions ni dans mon désir de faire d'aucunes remarques générales dans cette tournée, mais je veux simplement exprimer mes sincères remerciements pour les témoignages de respect que mes concitoyens m'ont donnés. Je suis reconnaissant envers vous, monsieur, et envers ceux que vous représentez, pour la réception flatteuse dont vous m'honorez. Je vous laisse à penser ce que j'aurais pu dire si j'avais répondu aux allusions que vous avez faites. Encore une fois, messieurs, je vous remercie sincèrement et cordialement.

M. Battle a dit alors—M. le Secrétaire d'Etat et M. le Directeur des postes, je suis chargé également de vous offrir l'hospitalité de l'Etat. J'espère que vous y passerez votre temps agréablement et que vous emporterez d'ici de bons souvenirs du peuple et de l'Etat.

Le secrétaire Seward a répondu—Je puis certainement dire pour ce qui me regarde, car je ne puis parler pour le Directeur des postes, M. Randall, [illegible] particulier. Je trouve que le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis est sous l'ombre du Secrétaire d'Etat de la Caroline du Nord.—Cette remarque a excité le rire à raison du contraste marqué dans la stature et la tenue des deux secrétaires; le Secrétaire de la Caroline du Nord ayant 6 pieds 4 pouces et demi de taille avec une grosseur proportionnée.

Seward a dit en reprenant son allocution: J'espère que mon respectable et estimable collègue n'éprouvera pas le même embarras quand il parcourra cet Etat.

Je suis venu ici avec orgueil et satisfaction, accompagnant le Président dans sa visite à son Etat natal, orgueil et satisfaction parce qu'il m'a honoré de sa confiance dans l'administration et parce que je puis témoigner devant les citoyens parmi lesquels il est né, comme je le ferai toujours avec joie devant le peuple de mon Etat natal et le peuple de notre pays commun et le monde, que ses seuls objets sont le rétablissement de la paix, de l'harmonie et de la prospérité dans toute l'Union, parce que je crois qu'il a conduit les affaires publiques sous les respects du patriote, mais aussi en homme sage et bienveillant.

Je vous remercie pour cette cordiale bienvenue faite au nom de la Caroline du Nord.

Le maître de poste Randall a dit:

Je vous fais aussi mes remerciements. La seule raison, je suppose, qui fait que je ne suis pas dans l'ombre vient de ce qu'il n'y a qu'un seul maître général des postes comme mon ami le secrétaire d'Etat. Je suis très fier aussi de visiter la Caroline du Nord, parce que je visite aussi le lieu de naissance de l'honorable Président de cette grande nation, parce que l'office de Président des Etats-Unis est plus élevé qu'aucune place occupée par aucun potentat du monde, parce que après les tribulations dans lesquelles nous avons passé il a toujours espéré que nous aurions la paix, l'union en désirant tous la gloire et la prospérité de la nation.

Je sais que tels sont les sentiments qui animent le Président aussi bien que la grandeur de sa patrie, leur espoir et leur prière étant que nous puissions avoir un corps, et un corps qui soit sain, une foi et une foi qui soit robuste pour la gloire de la république.

Les cérémonies étant terminées, le Président a repris son voyage. Aux diverses stations sur la ligne de Raleigh beaucoup de gens de toutes couleurs se sont approchés des chars pour toucher la main au Président et causer avec lui. Une vieille négresse prenant la main du député de Warren, et saisissant la main du Président s'est écriée: Dieu soit loué, j'ai prié jour et nuit pour que le jour vînt enfin où je pourrais voir le Président. Un noir s'est approché et s'est présenté comme Cesar Johnson disant: C'est un beau nom. Le Président a répliqué d'une manière plaisante.

Oui, c'est vrai, a-t-il dit, ce nom ne vous fera pas honte si vous le portez honorablement.

Le Président est arrivé à Raleigh à 4 1/2 P. M. Un grand concours de monde l'attendait. Les acclamations ont retenti quand il a paru. Les généraux Sickles, Burns et Miles étaient au dépôt. Le maire Haywood a adressé au Président les paroles suivantes:

Permettez-moi, monsieur, au nom du Conseil de ville et des citoyens en général, de vous offrir cordialement l'hospitalité de la ville de Raleigh. J'espère que la visite que vous faites à votre pays natal après tant d'années d'absence, vous sera agréable et agréable aussi aux amis qui vous accompagnent, comme à ceux qui vous reçoivent.

Nombre de vos amis et de vos compagnons d'autrefois n'existent plus. Mais il y en a encore quelques-uns qui restent, et ils seront charmés d'avoir l'occasion d'honorer un homme qui de lui-même s'est élevé de degré en degré jusqu'au point culminant de la renommée, et jusqu'à la place si honorable et si haute de Président des Etats Unis d'Amérique.

Le Président a répondu en disant qu'il y aurait de l'affectation de sa part en paraissant indifférent ou insensible à cette manifestation, et qu'il appréciait hautement la réception que lui faisaient ceux qui l'avaient connu autrefois et qui l'attendaient depuis si longtemps.

La procession a été formée alors et une escorte militaire a été donnée au Président. Il a été accueilli par des acclamations dans toutes les rues où il a passé. En arrivant à l'hôtel d'Yarnsborough il s'est rendu sous le portique et a été présenté à la foule, par le Gouverneur Worth, qui lui a adressé l'allocution suivante:

Messieurs et mes Dames, j'ai l'honneur de vous présenter Son Excellence Andrew Johnson, Président des Etats Unis. Il vient visiter la ville de sa naissance sur l'invitation de ses citoyens à venir assister à l'érection d'un monument pour honorer la mémoire de son père comme représentant de la Caroline du Nord. Je lui offre une bienvenue cordiale de la part de tout notre peuple. Il me semblerait inconvenant de faire allusion aux questions politiques qui divisent l'opinion publique.

Nous proposons seulement un témoignage de respect au Président, témoignage auquel tout Carolinien qui a le cœur bien placé devrait s'unir. Nous désirons tous la restauration de l'Union constitutionnelle, autant que possible, sur ses vieux fondements, et c'est pourquoi nous honorons tous notre hôte illustre, comme la postérité l'honorera, pour le soutien intelligent, constant et courageux, qu'il a donné à la liberté constitutionnelle.

Qu'il soit donc le bienvenu ce fils de la Caroline du Nord, qui s'est lui-même rendu illustre par son adhésion honnête, sincère et inébranlable à la Constitution et à l'Union.

Le Président a répondu: Monsieur, permettez-moi de vous offrir et, par votre intermédiaire, d'offrir à ceux que vous représentez, mes sincères remerciements, pour la bonne réception que vous me faites, à l'occasion de mon retour dans ma ville natale. Je confesse que dans les circonstances et en vue des démonstrations qui ont été faites depuis que je suis arrivé à Raleigh, aussi bien que sur les grands chemins, j'éprouve des émotions que le langage ne peut rendre, suivant le langage d'un autre et il ne vaut pas la peine d'essayer de faire mieux. Ici dans la ville de Raleigh, où mes yeux ont vu pour la première fois la lumière du jour; ici tout est là de ce qui peut attacher l'homme à son semblable et l'associer avec les objets environnants.

En faisant mon entrée aujourd'hui dans cette ville, mon esprit s'est involontairement reporté sur le temps où je quittai ces rues sans avoir un sou dans ma poche et où jeune garçon sans expérience je commençai à me frayer une voie dans le monde.

(Pour les marchés de l'Ouest voyez la partie anglaise.)

Dépêches d'hier matin.

Berlin 2 juin—L'empereur de Russie est arrivé ici aujourd'hui en route pour Paris.

Londres 2—Une dépêche de l'agence des nouvelles de Wolf annonce que la Prusse et la Russie sont arrivées à un accord sur la question d'Orient. Leur politique dorénavant sera identique.

Paris 2—Des préparatifs extraordinaires sont faites par le gouvernement et les autorités municipales pour la réception des visiteurs royaux à l'exposition.

Au soir—Le Czar de Russie est arrivé. Il ira visiter Londres.

Washington 2 juin—J. H. Withers, maire de Mobile, est à l'hôtel Willard.

Le général Burton, commandant de place à la forteresse Monroe, a reçu ordre de se rendre à Charleston avec les compagnies B. et H. du 1er d'artillerie.

Les règles et formes de la banqueroute ont été retardées par les altérations répétées qui ont été demandées par la poste. On dit maintenant que tout sera prêt pour le 10 du courant.

Le steamer Amiral Porter a été saisi par les autorités de la douane à Montréal, sur le soupçon de complaisance avec les Féniens. La navigation du St. Laurent a été fermée par l'abrogation du traité de réciprocité, et les navires étrangers ne peuvent, sans un permis spécial, remonter plus haut que Quebec.

New York, 2—Le steamer Missouri de la Nlle-Orléans, est arrivé et aussi l'Edinburg, de Liverpool.

Une dépêche au *Herald* sous la date du 29 mai de Rio Janeiro, par Londres, 1er mai, dit que le gouvernement brésilien a refusé la médiation des Etats-Unis et qu'il avait recommencé ses préparatifs de guerre contre le Paraguay. On rapportait que le général Urquiza s'était révolté contre les alliés, et avait emmené 1,600 hommes avec lui. Le choléra sévit dans le camp des alliés. On dit que la révolte dans les provinces Argentines est terminée.

Richmond, 2—Le Président dans son trajet de Washington ici, était accompagné du secrétaire Seward, du directeur des postes Randall, du colonel Wm. E. Morris, de l'état-major du Président, du colonel J. P. Obeirne, colonel A. H. Seward, de l'armée des Etats-Unis et du général R. O. Tyler. Ce dernier, quartier maître en chef du second district militaire, détaché par le général Sickles pour faire partie de l'escorte.

A Fredericksburg, nombre d'habitants du voisinage sont venus féliciter le Président à la station et l'ont invité par des acclamations à faire un discours. Le Président s'est borné à les remercier de leur politesse, et en partant à échanger des poignées de main avec quelques uns d'entre eux.

A Ashland, 2 h. A. M.—Une vingtaine de personnes ont présenté leurs respects au président, en remarquant qu'ils n'étaient pas loin du lieu de naissance de Henry Clay, lieu aussi rendu célèbre par Patrick Henry. Le Président les a remerciés de leur politesse.

Le train est arrivé à Richmond à 3. A. M.—Le Président a été reçu à la station par M. McFarland, président du Conseil de Ville et plusieurs autres membres de ce corps. Ces messieurs l'ont invité à accepter l'hospitalité de la ville de Richmond. L'entrevue a été agréable, mais sans cérémonie. Le Président a été conduit à l'hôtel Spotswood, où les meilleurs appartements lui avaient été réservés. Ce sont ceux qui ont été occupés par Jeff. Davis, et ensuite, par le général Grant.

Ce matin, le Président, le secrétaire Seward et le directeur des postes Randall, escortés du comité des autorités de la ville, a assisté au service de l'église St-Paul. Le Rév. D. Dr. Minnegerode officiait. Au retour, le Président a reçu nombre de visiteurs et quelques dames. Le Président a dîné à l'hôtel avec le maire et les membres du Conseil. Beaucoup de citoyens ignorant que le Président dût arriver de si bonne heure ce matin, s'étaient rendus à la gare du chemin de fer seulement dans l'après midi, le bruit s'étant répandu qu'il n'arriverait pas avant. Le Président partira pour Raleigh demain matin entre 3 et 4 heures.

(*Dépêches d'hier soir.*)

New York, 3 juin—Arrivés, le steamer Gen'l Meade, de la Nouvelle-Orléans, et le Henry Chauncey, d'Aspinwall, avec près de 4 millions en or.

Paris, 3 — Le Czar et ses deux fils sont arrivés samedi. Napoléon les a reçus avec un empressement très vif.

Le roi de Prusse est attendu incessamment; le Sultan, Victor-Emmanuel, l'Empereur d'Autriche, le vice-roi d'Egypte et d'autres potentats viendront ensuite.

Le cheval de Ward a gagné le grand prix de Paris et la coupe de l'Empereur; après une lutte contestée. Il y avait aux courses une grande affluence du haut monde, y compris le Czar.

Londres, 3 juin, midi — Consolidés 95 3/4. Bons, sans dividende 73 1/2.

New York, 3, 1 h. P. M.—L'or a ouvert à 136 3/8. Coton calme. Midd. Upl. 28. Midd. Orl. 28 1/2.

New York, 3 juin, 12 h. 30 P. M. — Or 136 3/4. Coton sans changement.

Washington, 3—L'élection se passe paisiblement.

Le comité judiciaire s'enquiert des circonstances concernant le pardon de l'avocat Gayle, de l'Alabama, qui avait offert un million de piastres pour l'assassinat de Lincoln.

Weldon, C. du N. 3—Le président et les personnes qui l'accompagnent sont partis ce matin de Richmond, entre 3 et 4 heures. Arrivés à Petersburg, ils ont été reçus par le maire de la ville et le général Stoneman. Un déjeuner leur a été offert. Le maire a exprimé le plaisir que les citoyens éprouvaient à le recevoir et a dit au président qu'ils seraient heureux de pouvoir donner à leur hospitalité un caractère plus marqué s'il voulait y faire une plus longue halte à son retour.

Le président les a remerciés beaucoup de leur courtoisie et a dit qu'il espérait pouvoir la payer de retour. Il est arrivé à Weldon à 10 A. M.

CHRONIQUE LOCALE.

Receveurs pour les banqueroutes.—Le juge Durell a annoncé de son siège de la Cour de Circuit des E. U., samedi dernier, les nominations faites par le Président pour les banqueroutes en Louisiane. Ce sont le gen. A. Hamilton, (du Texas) pour le Premier District congressionnel et M. C. S. Kellog, pour le second. Les commissions de ces officiers ont été lues par le juge.

Importantes décisions.—La Cour Suprême a émis, hier, quatre opinions dans des affaires concernant des obligations données pour des achats d'esclaves, et réaffirmant les décisions rendues dans le procès de Wainwright contre Bridges, et qui invalide toutes ces obligations. Une des décisions rendues hier met de côté le verdict du jury qui, dans un cas pareil, avait accordé une somme d'argent pour le louage des esclaves.

Après cette affaire, est venue celle de l'Etat de la Louisiane contre la banque de l'Etat de la Louisiane. Il s'agit de plusieurs milliers de balles de coton achetées par la banque dans les lignes confédérées pendant la guerre, et l'Etat prétend qu'il y est intéressé. L'avocat-général Lynch a plaidé hier pour l'Etat, avec l'assistance de l'ex-avocat général Herron et l'Hon. Pierre Soulé. La banque est défendue par MM. Torrey, Roselius et Philips. MM. Sullivan, Billings et Hughes plaideront pour Bailey, intervenant.

Valeur des obligations données pour des nègres vendus avant la guerre.—Nous sommes informés que cette question, qui a été décidée dans la négative par une majorité de la Cour Suprême contre l'opinion des juges Ilsley et Labauve, sera portée bientôt devant la Cour de Circuit des Etats Unis pour ce district, par MM. Campbell et Spofford, au nom d'un citoyen d'un autre Etat qui a entre ses mains une obligation d'un montant considérable provenant d'esclaves vendus avant le commencement de la guerre, et que si la Cour de Circuit des Etats-Unis ne soutient pas la demande du plaignant, la question sera portée devant la Cour Suprême des Etats Unis.

Troubles sur la Levée.—Hier matin une difficulté s'est élevée entre les hommes employés à bord du Silver Spray et une bande d'autres hommes. Pendant un instant, on a cru que les troubles auraient de sérieux résultats. Mais la police, arrivée à temps, a comprimé le désordre en arrêtant Eug. E. Vineyard, homme de couleur, le fauteur de tout ce tapage.

Procès contre un ex marshall.—Le procès intenté par A. C. Rains et sa fille Louisa Rains, devant la 1ere Cour de District, contre J. H. McKee, ex-marshall des E. U. pour dommages et intérêts, a été soumis au juri. Mme Rains réclamait $50,000 pour possession illégale de ses meubles et l'occupation de sa maison, et Mlle Rains réclamait $1500 pour une saisie illégale de sa personne. Le juri a rendu un verdict favorable aux plaignantes, et a alloué $7500 à Mme Rains et $1000 à sa fille.

Rapport mortuaire.—Le nombre total des morts à la Nlle Orléans pendant la semaine finissant dimanche matin, a été de 111, dont 36 étaient au-dessous d'un an.

Maltraité.—Le caporal Jones, de la compagnie I d'infanterie des Etats-Unis, a été trouvé dimanche soir, dans un état pitoyable, au coin des rues Amour et Indépendance. Il dit qu'il retournait aux casernes quand près de l'habitation McCarthy, six hommes l'ont attaqué sans qu'il les eut provoqués, et l'ont presque tué. L'officier de police qui a ramassé Jones l'a mis dans une voiture de déménagement et l'a fait conduire aux casernes.

Querelle fatale.—Une difficulté s'était élevée dimanche matin, au marché aux légumes du Second District, entre John Pettigrew et Manuel Robio, le premier a lancé une hache contre Robio qui l'ayant évitée, a tiré de sa poche un immense couteau sicilien et se jetant sur son adversaire, lui a enfoncé ce couteau jusqu'au manche dans le côté gauche du bas ventre. L'homme blessé a été transporté chez lui, rue de la Victoire, No 369, et Robio est allé au corps de garde du Second District.

Vol avec effraction.—M. G. Zeigler, qui tient un café au coin des rues Magasine et Poydras, a été victime d'une attaque audacieuse faite contre son coffrefort, dans la nuit de samedi au lundi. Des voleurs sont entrés de force dans son établissement et lui ont pris $205, en laissant après eux d'autres marques de leur passage qu'une terière, qui a été déposée à la station du Premier District.

Vol de grand chemin.—M. J. N. Molière, imprimeur, a été attaqué dimanche matin, vers 1 heure, rue Dumaine, près de la rue Bourgogne, par trois hommes qui le guettaient et qui lui ont pris $20 en argent, une montre en or et d'autres articles qu'il avait sur lui.

Suicide.—Hannah King, courtisane âgée de 23 ans, s'est suicidée dimanche soir, rue Perdido No 78, en prenant du sirop de morphine.

Vol.—George Roby, accusé d'avoir volé $90 à Mme Leoman, rue Liberté, a été emmené au corps de garde du 1er District.

Accident causé par l'huile de charbon.—Une négresse, nommée Clémentine Gallope, demeurant au No 290 rue Conti, a été très dangereusement atteinte par l'explosion d'une lampe à huile de Kerosène. On ne croit pas que cette malheureuse puisse se remettre.

LES SOUVERAINS A PARIS.

La liste des souverains et des princes qui sont venus à Paris pour l'Exposition ou qui vont y arriver s'accroît chaque jour. L'*Almanach de Gotha* y passera presque tout entier.

Citons, sans aucun ordre: le roi de Hellènes, la reine de Portugal, le prince Oscar de Suède, le frère du taïcoun du Japon, le prince siamois, le roi des Belges et le comte de Flandre, le prince Humbert de Savoie, le duc d'Aoste, le vice-roi d'Egypte, l'empereur d'Autriche, le roi Victor-Emmanuel, le roi de Danemark, le roi de Prusse. Le grand-duc de Baden, le prince Adalbert de Bavière, voyageant incognito avec la princesse sa femme.

On prépare à l'Elysée les appartements destinés à l'empereur de Russie, qui doit arriver le 2 juin.

La grande-duchesse Marie, sœur de l'empereur, est arrivée vendredi.

Hier arrivait le prince de Galles.

Le roi de Hollande est attendu très incessamment.

Le voyage de la reine d'Espagne n'est pas tout à fait fixé.

La reine de Madagascar envoie à Paris un prince hova, son parent.

On annonce que le shah de Perse viendra en France au mois de juillet prochain pour visiter l'Exposition universelle.

Ce prince devait quitter Téhéran au mois de juin pour se rendre avec toute sa cour à Meshed, dans le Khorassan; mais des raisons politiques l'ont engagé à renoncer à ce projet et à venir en Europe.

Nasso-ed-din, shah souverain de la Perse, fils de Mahommed-shah, a succédé à son père en 1848. Il est considéré comme un des princes les plus éclairés de l'Asie.

(*Patrie.*)

UN DISCIPLE DE MESMER.

Il vient de mourir à Batignolles, dans une petite maison de la rue Balneuve un vieillard que nous pourrions appeler le disciple de Mesmer.

Le comte d'Ourche, qui appartenait à une des premières familles de Normandie, menait une existence très retirée.

C'était un homme d'une distinction très remarquable, d'un esprit très fin et d'une rare érudition.

Il a été l'ami de l'abbé Faria, lequel, parmi les héros imaginaires du célèbre *Monte Cristo*, est, à ce qu'il paraît, un type pris dans la vérité des faits. Alexandre Dumas a recueilli auprès du comte d'Ourche de précieux renseignements sur ce fameux abbé.

Peut être même l'a-t-il consulté lorsqu'il écrivait les Mémoires de Joseph Balsamo, car ce vieux gentilhomme avait fait une étude approfondie de la science mesmérienne.

Il vivait d'une façon étrange, entouré de jeunes et jolies servantes sur lesquelles il exerçait un pouvoir magnétique, il était arrivé, du moins il le croyait, à leur transmettre ses ordres à distance par le seul fluide de la pensée.

Ainsi, les envoyait-il au marché, il correspondait avec elles de sa chambre, changeant au besoin les ordres d'achat qu'il leur avait donnés au départ.

M. le comte d'Ourche vous expliquait sa puissance occulte et vous en racontait les prodiges avec la meilleure foi du monde et sans aucun esprit de charlatanisme.

Riche et indépendant, fuyant le monde, il aimait la science pour elle même.

Ce grand esprit avait, comme l'illustre Meyerbeer, la terreur d'être enseveli vivant. Malade depuis plusieurs mois, il avait fait jurer à son médecin, qui était aussi son ami, d'ouvrir son corps dès qu'il aurait rendu le dernier soupir.

M. le comte d'Ourche avait 80 ans. C'est aujourd'hui même qu'on lui rend ses obsèques.

On assure que sa bibliothèque, exclusivement composée d'ouvrages traitant des sciences occultes, est une précieuse collection estimée de quinze à seize cent mille francs.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 3 juin.

Nous n'avons à constater, aujourd'hui, qu'un mouvement modéré et aucune variation importante.—La demande de sucre et de mélasse ne s'est faite que par les "jobbers." —Il ne s'est guère vendu de produits de l'Ouest; le maïs a été plus stable et le prix de l'avoine plus facile.—Les facteurs de coton s'étant montrés exigeants, les ventes de coton n'ont pas excédé 1,850 balles, à des prix plus fermes. Le marché, à la clôture, tendait à la baisse.

Le numéraire a été négligé, malgré l'amélioration dans les cours. L'or a ouvert nominalement à 136 1/4 contre 136 3/8 à New York; il est ensuite monté et a clos ferme à 136 1/2 à 136 3/4. Le Board des courtiers ne s'est pas réuni à midi, il a décidé qu'il ne s'assemblerait pas à cette heure-là, mais à 3 heures [illegible] minutes P. M. au lieu de 6 heures et demie. Il s'est vendu au dehors, $2500 à 136, $3000, $5000, $10,000 et $15,000 à 136 1/4, $20,000 au même taux, $5000 à 136 3/8 et $6000 à 136 1/2. Dans l'argent, $100 en demi piastres américaines à 129, 300 piastres mexicaines à 2 1/4 de prime pour de l'or et 1000 à 2 1/2.

Le marché étranger a été calme mais ferme.—Le change commercial était rare et les offres de traites de première classe étaient peu nombreuses. On a vendu aux banquiers et aux banques 650 livres clear à 146, 1000 livres et 1480 livres à 147, 1000 livres, 2000 livres et 1000 livres No 1 à 147 1/2, 3000 livres à 148, 3000 livres à 148 1/4, une petite somme à 149, 2000 livres de banque à 150 3/4 et 3000 livres de banque à 151 1/2.—Dans le change sur France, 20,000 francs de banquiers, à vue, à 3.75. Le sterling peut être coté nominalement à 145 à 146 les traites commerciales, 147 1/2 à 148 1/2 le No 1 à première classe et 150 1/2 à 151 le change de banque. Le change sur France à 3.85 le commercial, No 1 et 3.77 1/2 le change de banque.

L'animation n'a été que modérée dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été assez bonne. Le change commercial était rare; il ne s'est vendu que $20,000 de traites à 1/8 à 1/4 de prime. $11,000 de banque à vue, à 1/2 de prime, $11,000 à 1/4, $20,000 à 1/8, $15,000 et $20,000 à 1/4, $15,000 et $20,000 à 1/8, $60,000 à vue et un jour de vue à 1/4, $10,000 à un jour de vue sur Boston à 1/4, $15,000 au pair et $15,000, à trente jours, à 3/4 d'escompte.—Le taux du change commercial à vue était, à la clôture, de 1/4 à 5/16 de prime.

Il ne s'est pas vendu d'actions.

Les bons de la ville n'ont pas trouvé d'acheteurs. Deux bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, se sont vendus à 76. Les consolidés sont cotés à 81 à 82, et les [illegible] des chemins de fer à 78 à 80, suivant les coupons.—Nous cotons les 8 bons de la Louisiane à 50 à 51, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque à 70 à 76, les billets (pour de la monnaie) du chemin de fer de Jackson à 70 à 76, les bons du chemin de fer de Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 54 à 55.

Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 41 à 43 et les billets du trésor de l'Etat à 84 à 85. Il ne s'en est pas vendu aujourd'hui.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 3 juin 1867.

Coton—Le mouvement a été modérément actif aujourd'hui malgré la teneur encourageante des avis télégraphiques qui viennent de nous parvenir. Les approvisionnements offerts étaient, par leur ampleur, capables de subvenir à tous les besoins ordinaires et la plupart des facteurs étaient désireux de vendre, mais comme leurs vues outrepassaient de beaucoup les idées des acheteurs, et ceux-ci n'ayant voulu traiter que sur la base des prix de samedi, les transactions ont été fort bornées, n'ayant pu former qu'un montant de 1850 balles, tout courant avait pris part aux affaires. Les prix ont accusé un surcroît de fermeté, et bien qu'il ne se soit pas opéré d'amélioration notable, toujours est-il qu'il a régné des dispositions qui ont été tout en faveur des vendeurs. En voici la cote que nous cotons comme suit: ordinary 20 à 21, good ordinary, 23½ à 24, low middling 25 à 26, et middling 26½ à 27 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,0[illegible]
Reçu aujourd'hui	2,03[illegible]	
précédemment	734630	737,33[illegible]
Expédié aujourd'hui	8	
précédemment	752260	752268
Stock en mains		85,017

Tabac—Nous n'avons entendu parler que d'une vente, aujourd'hui, de 70 boucauts quoique plusieurs acheteurs aient marchandé. Les détenteurs ont refusé d'accéder à leurs demandes, quant aux prix. Le marché est ferme et nous continuons à coter:

Léger—Inférior lugs, 3½ à 4, good lugs 4½ à 5, inférior à common leaf, 6 à 7—, medium leaf 7½ à 10, fair leaf 10½ à 12½, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 20 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 à 4½, good lugs 5 à 6, inf à common leaf 6½ à 8, medium leaf, 8½ à 11, fair, 11½ à 13, fine 14 à 17½, choice selections 19 à 21.

Sucre et mélasse—Seulement 10 boucauts de sucre ont été reçus de la côte depuis samedi. Pas de mélasse. Il s'est fait quelques demandes de sucre aujourd'hui pour le placement, mais il n'en est résulté aucune vente, les détenteurs ayant refusé de se prêter aux vues des détenteurs. Le stock de sucre et de mélasse de Cuba est tout à fait fort. Nous omettons nos cotes.

Les steamers Olive Branch, de St Louis, le Silver Spray, de Cincinnati, le Quitman, de Cairo, le Richmond et le Longworth, de Louisville, sont arrivés ici depuis hier.

Farine—Le marché est calme et les principales ventes, aujourd'hui, se sont bornées à 150 barils de double extra à $13 50 et 50 de choix à $18 le baril. La somme d'affaires qui s'opère en ce moment est trop minime pour nous permettre d'établir des cotes irréprochables, c'est pourquoi nous nous abstiendrons d'en donner.

Maïs—Fort approvisionnement. La demande a été meilleure, aujourd'hui. Les prix sont plus fermes, plus pleins et ont une tendance à la hausse. Les ventes ont embrassé 17,530 sacs, dont 1300 de mélangé, 720 de jaune mélangé et 5000 de mélangé, en lots, à $1 15, 300 de jaune mélangé et 1000 de mélangé à $1 17 1/2, 85 et 440 de blanc mélangé et de jaune à $1 18, 1000 de blanc, 200 do, 1500 do, 500 de blanc mélangé et 5000 de blanc, en lots à $1 20 et 385 de blanc à $1 22½ le boisseau.

Foin—Il y a en mains une fort approvisionnement de foin, mais l'article est de qualité si inférieure qu'il est délaissé tandis que le prime à choix est rare et en demande. Le beau foin de l'Ouest se vend au commerce $27 50, le prime $29 et $30 le tonneau.

Avoine—En bonne demande, mais à des prix en quelque sorte plus faciles. Les ventes ont embrassé 3350 sacs, dont 350, 800 et 2200, en lots à 95 cts le boisseau.

Son—Continue rare et en demande avec offres de prix pleins. 300 sacs, vendus, en lots à $1 75 les cent livres.

Farine de maïs—Nous signalons la vente de 100 barils de farine séchée au four à $5 75 le baril.

Porc—Le marché est calme et sans changements. Un lot de 100 barils de mess overweight s'est vendu à $24 25 le baril. Ventes en détail à $24 75 le baril.

Saindoux—Le marché est calme, mais stable et ferme. Un lot de 75 barillets de prime s'est vendu aujourd'hui à 14¼ c la livre. L'article en tierçons est coté à 13 à 13 1/2 c, et en barillet 14¼ à 14¾ c.

Café—Le stock de café Rio en mains est réduit d'environ 500 sacs. Bonne demande à 17 1/2 à 18¼ c en or, pour le fair à prime et 24 1/2 à 25 1/2 en monnaie courante. Les ventes en détail ont lieu à 1 c plus haut.

Huile de graine—L'article se vend en gros à 95 cts à $1 le gallon et en détail $1 05.

Drèche—La drèche venant de l'Ouest est abondante et le stock de celle du Canada est faible. La demande est limitée à $1 à $1 90 c le boisseau de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

Houblon—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

Vinaigre—Le vinaigre de cidre se vend 20 à 22½ c, et le vinaigre de vin blanc 25 à 27 1/2 cts le gallon.

Beurre—Calme à 20 à 32 cts pour celui du Nord et 25 à 27 1/2 c pour celui de l'Ouest.

Divers—Les œufs se vendent au débarcadère $20 à $22 le baril, et 22 à 23 cts la douzaine d'œufs en caisses, les pommes de terre se débitent à $1 à 4 50, les oignons $5 à $6 le baril—pas de pommes—les poules se vendent $9 50 à $10 la douzaine, les cire $11 à $12, les dindes $20 à $36.

Chandelles de Star—Le marché est bien pourvu de l'article, mais il est calme. Les marques supérieures se vendent en détail à 15 cts par livre pour celles de 12 onces, 16 c pour celles de 13 et 17 c pour celles de 14.

Laine—Nous cotons en ce moment l'article à 23 à 34 cts la livre de laine lavée, 10 à 15 cts la laine pleine de glouterons, 15 à 20 cents pour la native de la Louisiane, 20 à 24 cts celle du Texas moitié à trois quarts merino et 24 à 27 c pour la ¾ à 7/8 merino. Nous signalons la vente de 4000 livres de laine de Lake Shore, exempte de glouterons, lequel lot a changé de mains à 20 cts la livre.

Bacon—L'approvisionnement de bacon est faible et l'article en bonne demande. Les prix courent en faveur des vendeurs. Ventes, aujourd'hui de 10 ba. d'épaules à 9 5/8, 15 do en magasin à 9¾ c, et 15 do, au débarcadère, au même prix. Elles sont maintenant tenues à 10 c. Les côtés ouverts commandent 12 à 12 1/2 c, les côtés désossés 13 1/2 c à la livre.

Toile d'emballage de l'Inde—Le stock de toile d'emballage est rond, mais il ne se fait en ce moment que bien peu ou point de demandes. Les forts lots sont tenus à 25 1/2 à 26 cts, détail à 26 1/2 à 27 cts la yarde.

Peaux—L'approvisionnement de peaux est rond et la demande pour l'Ouest est bonne. Le marché est ferme à 14 1/2 à 18 c la livre de peau sèche et 10 à 10 1/2 pour les vertes.

Sacs en fibre—L'article est coté nominalement à 22 1/2 les forts.

Pommes sèches—Ventes de 50 barils à 9½ à 10 cts la livre.

Haricots—Approvisionnement fort, demande modérée à $13 à $11 50 le baril de l'article venant de l'Ouest et 14 à 16 c pour celui du Nord.

Sel—L'approvisionnement de sel est faible et la demande est modérée. Les prix de l'article, grâce à la hausse opérée à Liverpool, ont acquis de la force. Nous cotons le sel pris en entrepôt $2 05 pour le fin, $2 pour le gros pris en magasin, $2 20 pour le fin, $2 10 à $1 50 pour le gros, le sel des îles turques se vend 50 c le boisseau.

Suif—Nous cotons l'article à $10¾ à 11 c la livre.

Whisky—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2 — à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 80 cts le gallon.

Huile de charbon—Dans le commerce par placements les ventes de l'article ont lieu à 48 à 52 cts, en barils 65 à 70 cts en cans.

Provisions navales—L'esprit de térébenthine se vend à 50 c le gallon, la résine No 1 à $5 le baril, le No 2 à $4 et le No 3 à $3 50. Le No 3 est rare, 300 barils du No 2 vendus à $4 le baril.

Riz—600 sacs de riz de l'Inde vendus à 9¼ c la livre. Il y a à présent peu de cette espèce d'article en premières mains, ce qui se trouve en secondes mains est tenu à 10 1/2 à 11 cts. Le riz de la Louisiane se vend à 9 1/2 à 11 1/2, riz de la Caroline 12 à 12¾ c.

Fret—Le marché est calme et sans changement. Les taux sont de 1 c par livre de coton sur steamer pour New York et Boston, ¾ c pour Philadelphie. Steamers pour New York et Boston 40 c par sac de maïs, et par baril de farine, $1 25 par baril de porc et $10 à $11 par boucaut de tabac. Steamers pour Liverpool, ¾ d pour le coton, voiliers ¾ d. Pour le Havre 1 1/8 cent.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 4 juin 1867.

Arrivé hier—101 moutons, 91 vaches du Texas avec veaux [illegible]

Vendu—225 têtes du Texas, 108 cochons, 632 moutons [illegible]

[illegible]

EXCHANGE OFFICE.
Le Bureau de Change de la rue St-Charles vient d'être transporté provisoirement
91 RUE DU CANAL 91
PRESQUE ENCOIGNURE CHARTRES.
L'on y achète
L'OR, L'ARGENT,
Diamants, Bijoux, Greenbacks, Billets de Ville, et tous les billets qui n'ont pas cours.
N. B. — Ouvert de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,
No 14, rue Dauphine [illegible]

PHENOL BOBEUF
le plus puissant anti putride connu.
GUÉRIT instantanément [illegible]
Dépôt chez C. DUHAMEL, au coin des rues Bienville et Chartres.

VINS.
En débarquement du schooner W. L. Burroughs, de Bordeaux—100 barriques vin rouge St Louis.
A vendre par PAUL ADOUE & CO., rue Toulouse.

Maîtresse de Musique---Pension.
UNE maîtresse de musique capable [illegible]

[illegible] P. GERMAIN.

A vendre,
UN chargement [illegible] BOIS DE PIN JAUNE [illegible]
COBB DOLHONDE & Co., Rue Natchez, No 37.

Demande.
UNE jeune personne [illegible]

Maison à louer.
A louer, la MAISON No [illegible] rue Bourgogne entre Conti et St Louis [illegible]
S'adresser au No 79, Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti.

AVIS.
HOTEL ST-CHARLES.
1er juin 1867.
DU 17 juin courant au 1er novembre cet hôtel sera tenu sur le pied européen [illegible]
O. E. HALL, Propriétaire.

Personnel.
MADAME HENRIETA HIMELY Y PINTADO [illegible]

Avis aux Intéressés.
MATERNA HENRIETA HIMELY Y PINTADO [illegible]

ASPERGES! ASPERGES!
200 DOUZAINES d'asperges nouvelles de B. Hard, en débarquement du steamship Cromwell, à vendre par J. B. SOLARI, Rue Royale, coin St-Louis.

Caisses à sirop.
[illegible]
"Metropolitan Box Company".
HENRY OTIS, No 16, rue Natchez.

PERUVIAN BARK BITTERS.
(Bitters de Quinquina du Pérou.)
CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.
PRÉPARÉ A LA NOUVELLE ORLÉANS d'après la recette d'un médecin pratiquant du Sud [illegible]
Dr. M. PERI & Co., seuls propriétaires et fabricants.

GEORGE STROUD,
Au coin des rues St-Charles et Girod.
CHEMINÉES EN MARBRE, GRATES, MONUMENTS, TOMBES, TABLETTES, ARDOISES A DEVANTS DE CHEMINÉES &c. &c. Fabrication de toute espèce de MARBRES et TRAVAUX exécutés sur commande.

Salle du Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction,
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Au coin des rues Royale et Douane.
Les assemblées régulières de ce Comité ont lieu tous les MERCREDIS SOIR, à sept heures et demie.
GEO. A. FOSDICK, président,
T. L. MAXWELL, secrétaire.

Demande de Chambre.
UN monsieur allemand demande une chambre bien garnie, avec ou sans la pension, dans le Troisième ou le Quatrième District. Il préférerait une maison française. [illegible]

A louer,
Une des plus belles propriétés et des mieux situées, à Mandeville. [illegible]
F. LANGE, Rue Toulouse, Nos 17 et 19.

GEORGE F. BROTT,
16......rue Fulton......16
CUIRS, LAINE ET MOUSSE [illegible]

Avis important.
Aux acheteurs de cercles en fer.
Nlle-Orléans, 18 mai 1867.
A M. John T. Butler.
[illegible] Butler Buckle Cotton tie [illegible]
SAML BOYD & CO., THOS. M. SIMMONS & CO, ISAAC RANDOLPH, STANLEY & CO., C. H. CHASE, C. A. PASTEUR, IRVINE KOPMAN & CO, GAUTIER ALLAIN & CO, R. M. PASTEUR.
[illegible] W. A. BELL & CO.

AVIS.
MONSIEUR EDMOND D. BOIS est chargé de [illegible]
T. BAILLY BLANCHARD Jr.

AVIS.
MADAME SOPHIE MALARME [illegible] BERTHA GUILLET [illegible]

CHAPELLERIE FRANÇAISE,
RUE DU CANAL, No 187 1/2
VICTOR BOUTROUE.
[illegible]

PAVILLON NATIONAL,
Au-dessous du Théâtre National, RUE BARONNE.
CONCERT INSTRUMENTAL TOUS LES SOIRS [illegible]
LOUIS D. BAKER, Propriétaire.

AVIS.
[illegible]

Briques du Lac.
A vendre briques du Lac, qualité supérieure [illegible]
JOHN O. MONROSE & CO.

Cow Peas.
2000 BOISSEAUX COW PEAS de la meilleure qualité [illegible]
J. C. MURPHY & CO, Rue Poydras No 34.

Société d'Assurance Equitable de la vie, aux Etats-Unis.
ACTIF......$3,000,000.
Revenu Annuel......2,000,000.
WM C. ALEXANDER, Président.
H. B. HYDE, Vice-Président.
GEORGE W. PHILLIPS, Actuaire.
J. W. ALEXANDER, Secrétaire.
[illegible] POINDEXTER & STOCKTON.

CONFISERIE.
J. JANE,
Rue du Canal, No. 204, [illegible]
GATEAUX [illegible]

Crescent Confectionery,
CHRISTIAN BRAUN,
No 590 RUE DES MAGASINS,
entre les rues Joséphine et St-André.
Salon de Lunch pour Dames.
Repas de noces et autres servis avec promptitude.
On remplira ponctuellement les ordres venant de campagne.

L. A. BELLANGER,
F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,
Coin Canal et Bourbon.
Confiseries! Patisseries!
LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.
M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour, il ne négligera rien pour continuer à mériter la vogue que son prédécesseur avait su acquérir.

MALADIES.
M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau. [illegible]

J. J. ALBERT,
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.
CHAPELLERIE EN GROS,
43, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE, 43
[illegible]

O. B. GRAHAM & Co.,
139......RUE GRAVIER......139
Entre les rues Camp et St-Charles.
IMPORTATEURS DE
Marchandises sèches, étrangères et du pays.
AGENTS DU "YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST.
APPELLENT respectueusement l'attention [illegible]

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES, A SANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, & constamment en magasin.
Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentés de Coleman.
THOS. B. BODLEY & Co. Rue Perdido, No 9.

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les caves.
☞ Les ordres laissés au No 38, Carré Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

EN débarquement du navire NARRAGANSET, de Bordeaux—150 barriques de Vin pour familles, 25 barils Vinaigre, 40 de Vinaigre blanc de Bordeaux. En magasin—50 barils Madère et Sherry, 50 do Porto, 100 caisses Absinthe et Kirsch à E. Pernod, [illegible] 250 caisses Vermouth Noilly Prat [illegible]
B. TIBLIER & CO. 14, rue Conti.

S. FUNK,
MARCHAND EN GROS de tabac en feuilles et cigares et négociant [illegible]
Rue du Canal, No 61, près Tchoupitoulas.

Eaux-de-Vie! Sardines à l'huile!
EN débarquement du navire W. L. Borroughs, de Bordeaux— [illegible]
CÉSAIRE FASSY.

En débarquement du navire "Borroughs" venant de Bordeaux
50 barils Vinaigre de vin blanc [illegible]
ANT. LANATA.

LE Dr. DELAGRAVE,
56, rue Royale 56,
Interne des hôpitaux de Paris.
Maladies des enfants, maladies contagieuses, affections des yeux.
GUÉRISON DE LA SURDITÉ [illegible]

Volé!
Samedi 25 Mai 1867.
UN BILLET [illegible]
F. THOMAS.

Compagnie de Pétrole et d'huile de charbon de la Louisiane.
L'Assemblée [illegible]
L. A. FOURNIER, secrétaire.

Ardoises. Ardoises. Ardoises.
LES soussignés agents, au Sud, de la Compagnie d'Ardoises de la Pennsylvanie [illegible]
HENRY KNOX & CO, Rue de la Commune No 132.

Avis spécial.
[illegible] Compagnie d'Allège et de Sauvetage de la Nouvelle-Orléans [illegible]
R. FARRAND Président. [illegible] THOMPSON Sec.

LA LANGUE ANGLAISE.
Le Professeur G. W. Stickney,
Rue Baronne, No 17.
DONNE des leçons aux classes du matin et de l'après-midi [illegible]

LE SOUSSIGNÉ [illegible]

J'AI l'honneur [illegible]
Le Directeur CH. CARON.

Mme. SOPHIE SEEUWS,
No. 53, RUE ROYALE.
[illegible]
SOPHIE SEEUWS.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
E. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste.
[illegible]
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
196......RUE DU CANAL......196
[illegible]

J. A. De HART,
DENTISTE.
17......Dauphine......17
Près Canal.

A vendre
A la ferme de l'Hôtel St. Louis située sur le Chemin de Gentilly [illegible]

L'ARROW TIE
et les cercles en fer, patentés.
A vendre, au plus bas prix, par H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE.
[illegible]

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(*Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.*)
CAPITAL......$5,000,000.
E. G. MUSGROVE, agent général.
63......Carondelet......63.

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTE ESPÈCE,
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14.

Un avenir brillant pour le Sud!
ARTICLES
Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou des prix.
LEVI & NAVRA,
171......RUE POYDRAS......171.
(Entre St-Charles et Carondelet.)
SUCCURSALE:
Levi, Navra & Co.,
174......RUE DU CANAL......174.
(Entre Baronne et Philippa.)
N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, PLAQUÉ et de tous les ARTICLES DE MÉNAGE, de FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES [illegible]
LEVI & NAVRA, Rue Poydras, No 171, entre les rues St Charles et Carondelet.—Succursale: No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.

HOTELS, RESTAURANTS, etc.

LE RESTAURANT BOUDRO,
A l'extrémité du Chemin de Fer Pontchartrain,
est ouvert pour les
DÉJEUNERS, DINERS ET SOUPERS.
ON y trouvera les mets les plus délicats et les vins les plus fins du pays. [illegible]

RESTAURANT ST-LOUIS.
75 & 77......RUE ST. LOUIS......75 & 77.
Tenu par H. Barthe.
M. HENRI BARTHE a l'honneur de [illegible]

PHENIX HOUSE — au Lac Pontchartrain — MIGUEL, Propriétaire.
[illegible]
La Mer, l'Air et la Terre [illegible]

HOTEL DE MANDEVILLE.
L'ancienne maison de LESTRADE [illegible]

Hôtel de la Grande Ile.
[illegible]

AVIS.
M. BILL [illegible] HOTEL D'EUROPE à BILOXI [illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS,
......RUE ROYALE......33.
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.
CHAMBRES GARNIES [illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN, propriétaire.
No 11 Rue Royale entre Canal et Douane — SALON [illegible]

HOTEL FIJUX,
10, WAVERLEY PLACE—*New-York.*
M. R. JULES FIJUX [illegible]

NOUVEAUTES!!
LION & PINSARD,
172......RUE DU CANAL......172
Près Baronne.
IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe [illegible]
MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.
ARTICLES POUR MESSIEURS, [illegible]
—PARFUMERIE FRANÇAISE—
Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.
Vente en gros et en détail.

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

BRUNSWICK FRERES & Cie,
45......Rue St-Louis, Nlle-Orléans......45
FABRICANTS DE BILLARDS ET D'ARTICLES DE BILLARDS.
[illegible]

AVIS D'EXPRESS.
COMPAGNIE D'EXPRESS DE LA NLLE-ORLÉANS ET DES BORDS DU LAC.
Bureau, rue de la Commune, No 148,
[illegible]
N. J. WILSON, surintendant.

LA DOMINICA.
Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets,
LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES.
NOCES &c.
Angle Canal et Bourgogne.
L. B. GASTINEL.

BROOKS, MACDONALD & Co.,
Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET, No 30, Nouvelle Orléans.
JAMES M. BROOKS, LS. H. LEIJAY, HUGH MACDONALD.

Compagnie Etna d'Assurance de la vie, Hartford, Conn.
ACTIF......$5,000,000
Organisée en 1850.
"Cinquante pour cent de dividendes"—Elle n'a jamais eu une réclamation en litige!
ELLE PAIE PROMPTEMENT.
KING & FITZGERALD, agents, Rue Carondelet No 7.

INJECTIONS ET PILULES
du Dr. RICORD.
Pour la guérison [illegible]
E. GAUDOZ, Pharmacien, Coin Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, [illegible]
E. GAUDOZ.

J. M. ELKIN — F. STRINGER.
ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,
3......RUE CARONDELET, PRÈS CANAL.
NATTES ET TOILES CIRÉES.
[illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION.
VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES [illegible]
V. De MORUELLE, Coin Toulouse et Rampart.

Marchandises sèches
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.
[illegible]

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin. Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptitude [illegible]
AUGUSTE COUTURIÉ, No. 77, rue Vieille-Levée.

AVIS.
LE Dr. N. H. MATAS vient d'arriver de Paris [illegible]

1000 Douzaines Moustiquaires,
DE TOUTES GRANDEURS,
A vendre par A. SARRAT & CO.,
Rue de Chartres, No 111.